



## Bulletin d'adhésion

à retourner par courrier à :  
Avenir Social, 43 rue Longefer, 69008 LYON  
ou  
scanné par mail à [contact@avenir-social.eu](mailto:contact@avenir-social.eu)

Nom et prénom \_\_\_\_\_

Nom de l'entreprise \_\_\_\_\_

Activité \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

- Souhaitez-vous une facture ?
- A votre nom
- Au nom de votre entreprise

Adhère à l'Association Avenir Social Rhône-Alpes Auvergne

Accepte la clause de confidentialité suivante :

*Les membres ne doivent divulguer, sans l'accord préalable des intéressés, aucune information confidentielle dont ils auraient eu connaissance, soit au cours de conversations entre membres, soit au cours de discussions sur le forum, par e-mail ou par tout autre moyen de communication.*

*Cette clause de confidentialité s'applique pendant la durée de l'adhésion et se prolonge après le départ du membre de l'association pendant une durée de 5 ans, quel qu'en soit le motif.*

S'acquiesce de l'adhésion annuelle à l'association (par chèque ou CB depuis le site [avenir-social.eu](http://avenir-social.eu)) d'un montant de 49 euros. **Pour ceux qui le souhaitent et/ou qui le peuvent financièrement, vous pouvez compléter votre cotisation par un don ou payer une cotisation en tant que membre bienfaiteur à 250 euros. Votre soutien financier permettra d'améliorer notre action... et c'est une façon d'être solidaire entre libérés !**

**Vous pouvez aussi nous apporter vos compétences en tant que bénévole, les besoins sont présents, contactez-nous pour cela.**

- 49 € : Cotisation membre adhérent (50% pour conjoint ou associé)
- 250 € : Cotisation membre bienfaiteur (50% pour conjoint ou associé)
- ..... € : Don

Date :

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé » :

**A noter : chaque adhérent doit disposer de sa protection juridique personnelle (souscrite auprès du MLPS, de l'association ADC, d'un avocat, etc.) : celle-ci n'est pas apportée par notre association.**



## Bulletin d'adhésion

à retourner par courrier à :  
Avenir Social, 43 rue Longefer, 69008 LYON  
ou  
scanné par mail à [contact@avenir-social.eu](mailto:contact@avenir-social.eu)

### Pourquoi nous rejoindre ?

- Participer à la diffusion de l'information afin d'atteindre notre objectif idéologique commun,
- Participer au développement des services de l'association,
- S'entraider dans le cadre de notre combat commun notamment par un soutien moral et physique en cas de procès.

### Les services de l'association :

- Newsletter de l'avancée du mouvement en région et national,
- Accès au calendrier des évènements :
  - Gratuité pour les conférences organisées avec le Dr Claude REICHMAN,
  - -50% et accès prioritaire aux autres évènements organisés par l'association,
  - Accès aux permanences et rencontres entre membres (discussions & réseautage),
- Accès à l'adresse e-mail de contact prioritaire,
- Flyers et autocollants à la demande
- Bien d'autres avantages agrandissant la liste au fil du temps.